

Comité de Défense du Service Public de Santé et du Médico-social du Bergeracois.

1200 chemin de touterive 24100 BERGERAC.

CDSPSMS@orange.fr

Luc Cadillon, président

Communiqué N° 6 du 16/IX/2022

Communiqué de presse

Hôpital de BERGERAC

Non à la fermeture des urgences

Pour la troisième fois depuis l'été le service des urgences de l'hôpital de Bergerac va restreindre l'accès aux urgences du centre hospitalier de Bergerac.

Ce qui était une exception est devenu la règle générale.

Il y a une sorte de mépris des Français lorsque le ministre de la santé Mr Braun dit sa satisfaction de voir que l'été s'est bien passé, que son dispositif de réduction d'accès aux soins à permis de faire face.

Le gouvernement, le ministre de la santé font le choix de mettre en péril les populations pour ne pas avoir à prendre des mesures permettant de maintenir un service public hospitalier de qualité et accessible pour les populations de notre pays.

Conséquence de la fermeture des lits en amont, du manque de médecins, de professionnels de santé, les politiques libérales de santé petit à petit détricotent le service public créant encore plus d'inégalité face à la maladie.

Avec le CH de Sarlat et celui de Bergerac, ce sont deux établissements public sur trois qui fonctionnent en mode dégradé ce qui rend l'accès aux soins en milieu rural inégalitaire, mettant potentiellement en danger les populations.

Nous exigeons :

- **Un accès aux urgences pour tous ceux pour qui cela est nécessaire, de revoir les modalités de garde de la médecine générale en amont.**
- **De revaloriser les salaires et conditions de travail des personnels médicaux et paramédicaux à l'hôpital.**
- **De rouvrir les lits fermés en amont afin de répondre aux besoins d'hospitalisation nécessaires.**
- **De créer des postes médicaux et paramédicaux en nombre suffisant pour ne plus avoir de rupture d'égalité en santé.**

Fait à Bergerac le 16 septembre 2022